

# Récupérer l'eau contenue dans l'air

## Partage international n° [452](#) - Avril 2026

L'accès à l'eau potable est un défi majeur pour de nombreuses communautés. L'Onu estime que 2 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable. Dans les régions où il ne pleut pas, il existe des solutions locales pour extraire l'humidité de l'air, mais les financements nécessaires à une production à grande échelle - qui permettrait de réduire les coûts - n'ont toujours pas pu être mis en place.

Les Incas recueillaient l'eau de l'air à l'aide de barrières à brouillard, sur lesquelles l'eau se condensait la nuit.

Depuis lors, plusieurs initiatives visant à recueillir localement l'eau de l'atmosphère par condensation ont vu le jour, permettant ainsi d'approvisionner en eau les populations vivant dans des zones où les infrastructures sont inexistantes ou ont simplement été endommagées par une catastrophe naturelle.

On peut citer l'exemple de Majik Water, une start-up kenyane qui fournit un dispositif permettant de capter l'eau de l'air en utilisant l'énergie solaire pour condenser, filtrer et purifier l'eau atmosphérique.

### [Majik Water](#)

Nous fournissons de l'eau récoltée dans l'air en utilisant une technologie durable pour tout le monde, partout.

En 2023, ces dispositifs ont produit 200 000 litres d'eau potable dans les régions arides du Kenya.

Il y a aussi Max Hildago, un ingénieur péruvien, et sa start-up Yawa, lauréate du prix « *Young Champions of the Earth* (Jeunes champions de la Terre) » 2020. Sa machine produit entre 50 et 300 litres d'eau par jour à partir de l'humidité de l'air.

De plus, une méthode totalement nouvelle a vu le

jour pour extraire l'eau de l'air.

La chimie réticulaire est un nouveau domaine scientifique fondé par Omar Yaghi, et désormais étudié par des centaines de groupes scientifiques à travers le monde. O. Yaghi a reçu le prix Nobel de chimie en 2025, conjointement avec Susumu Kitawaga et Richard Robson, pour « *le développement de réseaux métallo-organiques* ». Cette nouvelle technologie permet de créer « *des structures moléculaires dotées de grands espaces à travers lesquels les gaz et autres substances chimiques peuvent circuler [...]* Ces structures, les réseaux métallo-organiques, permettent de capter l'eau contenue dans l'air du désert [...]. »

Le professeur O. Yaghi est né en Jordanie, dans une maison où l'eau manquait par intermittence. Il raconte qu'un jour, en regardant des schémas moléculaires dans une bibliothèque, « *je suis rentré chez moi avec le sentiment d'avoir trouvé ma vocation* ». À l'âge de 15 ans, il a alors émigré aux États-Unis grâce aux économies de sa famille, et a consacré sa vie à l'étude des molécules.



Omar Yaghi

O. Yaghi a fondé la société Atoco et mis au point une solution basée sur la chimie réticulaire, capable de fournir jusqu'à 1 000 litres d'eau par jour grâce à un dispositif autonome fonctionnant à l'énergie solaire. Cette solution pourrait venir en aide aux communautés vulnérables où l'eau potable est rare.

Le professeur O. Yaghi conclut : « *[...] puiser de l'eau dans l'air pour irriguer le monde [...]* donnera aux populations l'autonomie nécessaire pour contrôler leur propre approvisionnement en eau. [...] La créativité scientifique est essentielle pour résoudre les problèmes de société. »

## Les prairies et les zones humides menacées par l'élevage

La plupart de nos lecteurs soucieux de l'environnement savent que les forêts anciennes, notamment en Amazonie, sont rasées à un rythme effréné pour faire place à des pâturages. De nouvelles recherches ont toutefois montré que les écosystèmes non forestiers - prairies, zones humides et savanes - disparaissent à une vitesse près de quatre fois supérieure à celle des forêts. Et comme pour les forêts, le principal responsable est l'élevage.

Publiée dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* (Revue en biologie, physique, mathématiques et sciences sociales), cette étude constitue la première tentative d'analyse des types d'agriculture responsables de la conversion des écosystèmes naturels à l'échelle mondiale, ainsi que des produits de base qui motivent ce besoin de conversion.



*Arbres abattus dans une forêt (Photo : Zoran Milosavljevic, Pexels)*

Ces conclusions sont importantes car les prairies occupent une plus grande partie de la surface terrestre non recouverte de glace que tout autre écosystème et stockent presque autant de carbone terrestre que les forêts (environ 34 % contre 39 % pour les forêts). De plus, bien qu'il s'agisse des écosystèmes les plus menacés de la planète, ils font l'objet de peu d'attention en raison de leur disparition et du manque de clarté quant à ses causes. Les zones humides sont converties à des fins agricoles à un rythme environ deux fois moins élevé que les terres arides, mais constituent des puits de carbone particulièrement importants.

L'étude, qui porte sur la période de 2005 à 2020, a révélé que la production animale est à l'origine d'environ deux tiers de la perte de prairies, que ce soit par conversion en pâturages ou en terres cultivées pour la production de fourrage. Le tiers restant de la perte est dû à la culture de denrées alimentaires destinées à la consommation humaine.

Les biocarburants constituent un autre facteur majeur de la disparition des prairies, en particulier aux États-Unis. Elise Mazur, chercheuse au World Resources Institute et l'une des co-auteurs du rapport, espère que les décideurs politiques commenceront à inclure les prairies dans leurs objectifs de conservation. Certaines politiques limitent la conversion d'un écosystème, mais ne font que pousser l'expansion agricole vers d'autres écosystèmes. « *Il faut aborder ensemble les écosystèmes forestiers et non forestiers*, affirme-t-elle. *Nous voulons nous assurer que toute politique ou tout objectif volontaire tienne compte de tous les écosystèmes naturels.* »

Une expérience menée en 2019 dans la région du Panhandle, au Texas, (États-Unis), a démontré comment les prairies détruites peuvent être restaurées rapidement, d'une manière qui semble presque miraculeuse, si nous nous en donnons les moyens. Un groupe a déplacé 5 000 bisons dans une région reculée de la bande du Texas qui s'était désertifiée lorsque l'élevage bovin avait remplacé les bisons qui y vivaient à l'origine au XIXe siècle. En l'espace de deux ans, le paysage s'est transformé en prairie à herbes courtes. L'eau s'est accumulée dans les milliers de fosses de boue creusées par les bisons, et grâce à l'abondance de bouses de bison et à l'aération assurée par les sabots de ces animaux de 900 kg, le sol est devenu une terre riche, sombre et humide, plutôt qu'un sable compacté comme du béton. La faune a commencé à revenir à mesure que l'eau accumulée s'infiltrait et réveillait les graines d'herbes indigènes en dormance, et, après la deuxième année, de grands prédateurs s'y sont installés. L'ensemble de cet écosystème de 60 000 hectares a été restauré sans aucune intervention humaine. La leçon à en tirer est que la nature est résiliente si l'on élimine les éléments destructeurs (les bovins), si l'on fournit les « dispositifs » appropriés (les bisons, dans ce cas précis) et si l'on évite toute intervention humaine.

## Un traité autochtone sur les droits des baleines pourrait modifier la législation néo-zélandaise

Un groupe de parlementaires néo-zélandais a présenté une proposition de loi visant à reconnaître les baleines comme des personnes morales. Ce texte obligerait le gouvernement à prendre en compte les droits des baleines lors de la réglementation des activités qui les impactent, elles et leur environnement, notamment la navigation, la pêche,

l'exploitation minière en eaux profondes et l'aménagement du littoral.

Cette proposition de loi s'appuie sur une déclaration historique signée par des dirigeants autochtones du Pacifique, intitulée « He Whakaputanga Moana » (Déclaration pour l'océan). Le roi maori Tūheitia Pōtatau Te Wherowhero a contribué à mobiliser les dirigeants autochtones d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande), des Îles Cook, de Tahiti, des Tonga, d'Hawaï et de Rapanui (Île de Pâques) pour qu'ils signent la déclaration reconnaissant les droits des baleines et, peu avant son décès en 2024, il a rencontré des députés du Parti vert néo-zélandais.

Les experts juridiques soulignent qu'il est rare qu'un traité élaboré par des nations autochtones influence le droit national, ce qui représente un renversement de l'approche généralement descendante en matière de politique environnementale.

La proposition de loi consacre les droits des baleines à migrer, à conserver leurs comportements naturels et à vivre dans un environnement sain. Une approche fondée sur les droits de la nature met l'accent sur la protection de l'intégrité biologique du monde naturel, en le traitant comme un membre de la famille et non comme une marchandise - une vision partagée par de nombreuses cultures autochtones.



Baleine observée à Kaikoura, en Nouvelle-Zélande (Photo : Oren Rozen, Wikimedia Commons)

Les lois existantes, telles que la loi sur les espèces

menacées d'extinction et la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, bien qu'elles constituent des outils de conservation efficaces, considèrent les baleines et les écosystèmes marins comme des ressources à gérer au profit de l'humanité. He Whakaputanga Moana part d'une perspective différente : celle de reconnaître les baleines comme des ancêtres dotés d'un esprit et d'une âme individuelle (les baleines et les humains partagent un ancêtre commun datant d'environ 90 millions d'années).

« *Nous reconnaissons l'interdépendance de toutes créatures, conscients que le souffle de l'océan est le nôtre* », indique le préambule du texte.

Teanau Tuiono, le député à l'origine de cette proposition de loi néo-zélandaise, déclare : « *Nous avons toujours adopté une vision anthropocentrique du monde, en pensant qu'il tourne autour de nous. [...] Nous devrions adopter une vision écocentrique - nous considérer comme faisant partie du réseau de la vie, et non comme son centre.* »

Il poursuit : « *Il ne peut plus être question d'exploitation. Nous vivons sur une planète aux ressources limitées. Nous devons respecter les autres espèces avec lesquelles nous la partageons. [...] Nous devons prendre soin de l'environnement pour qu'il prospère - pour tous ceux qui considèrent cet endroit comme leur demeure.* »

**Sources** : majikwater.africa ; Unep.org ; atco.com  
insideclimatenews.org  
[https://insideclimatenews.org/news/22022026/new-zealand-indigenous-whale-rights-declaration/?utm\\_source=InsideClimate+News&utm\\_campaign=3e32d0e8c5-Email\\_campaign\\_2026\\_02\\_28\\_06\\_22&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_29c928ffb5-3e32d0e8c5-330133566](https://insideclimatenews.org/news/22022026/new-zealand-indigenous-whale-rights-declaration/?utm_source=InsideClimate+News&utm_campaign=3e32d0e8c5-Email_campaign_2026_02_28_06_22&utm_medium=email&utm_term=0_29c928ffb5-3e32d0e8c5-330133566)

**Thématiques** :

**Rubrique** : ()